

Association des lacs de Kazabazua

Lakes Association of Kazabazua



LAK Leisure News

Bulletin de nouvelles de l'ALK

Fall 2025

Automne 2025

Photos courtesy of Tom Ritchie / Crédit photos : Tom Ritchie

Table of Contents / Sommaire

	Page
Le mot du Président	3
Message from the LAK President	4
Résultats des élections municipales	5
Municipal Election Results	6
Piégeage des castors / Beaver Trapping	7
Préoccupations soulevées à l'AGA / Issues Raised at the AGM	8
Appels au 911/ Fire Tips to 911	9
High speed internet	10
Internet haute vitesse	11
Protection du lac Shea contre l'activité minière / Protection of Shea Lake ... Mining	12
Dissolution de la Coalition / Dissolution of the Coalition	14
2025-26 Member Renewal / Renouvellement des membres 2025-26	15

The Association thanks all the contributors to this publication. The opinions expressed are solely those of the authors and not necessarily those of the Association. If you wish to contribute to the LAK Leisure News/Bulletin de nouvelles de l'ALK, please contact Kim Chadsey at newsletter@kazlakes.com or 613.818.4664.

L'Association remercie ceux qui ont contribué au présent bulletin de nouvelles. Les opinions qui y sont exprimées sont exclusivement celles de leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement celles de l'Association. Si vous désirez contribuer au bulletin de nouvelles, veuillez contacter Kim Chadsey au newsletter@kazlakes.com ou 613.818.4664.

Le mot du Président

Cet automne a été particulièrement doux, ce qui a permis à beaucoup d'entre nous de profiter des activités de plein air comme si c'était l'été ou presque. Maintenant que les feuilles sont tombées et que les températures sont un peu plus saisonnières, nous pouvons nous concentrer sur les mois plus froids à venir. Beaucoup d'entre vous occupent leur résidence secondaire toute l'année pour en tirer le meilleur parti.



Ce message est mon premier en tant que président de l'ALK. Je peux vous assurer que le Conseil d'administration a été très actif depuis notre

Assemblée générale annuelle en juillet dernier. Comme beaucoup d'entre vous le savent, la campagne électorale municipale au Québec a véritablement débuté en septembre et a été marquée par des luttes acharnées pour la plupart des postes. Cette fois-ci encore, notre questionnaire portait sur des questions qui nous semblaient d'intérêt pour la plupart d'entre vous. Nous espérons que les réponses recueillies vous ont été utiles pour évaluer les candidats et prendre vos décisions dans l'isolement.

Un immense merci aux membres du Conseil d'administration pour avoir formulé les questions, à George et Tracey pour les avoir transmises aux candidats, à Michèle pour son travail de traduction et à Benoît pour avoir affiché ces informations sur notre site web. Un véritable travail d'équipe.

Nous félicitons notre nouveau maire, Gabriel, et ainsi que tous les autres conseillers élus. Nous avons hâte de pouvoir entretenir une relation constructive et collaborative avec eux au cours des prochaines années. Nous tenons également à remercier tous les candidats qui ont manifesté leur intérêt pour notre communauté en souhaitant faire bouger les choses et en respectant le processus démocratique.

Cette édition automnale de notre Infolettre couvre de nombreux sujets, dont plusieurs ont été abordés lors de l'Assemblée générale annuelle. Michèle y partage avec vous des éléments de réponse à certaines questions sur l'eau des lacs et fait le point sur les droits miniers et la Coalition. L'Internet haut débit ou la fibre optique figurent toujours à notre ordre du jour. André et Sean nous donnent un aperçu des progrès réalisés et de la manière de gérer nos télécommunications.

Tracey fait le point sur le contrôle de la population des castors, qui semblent être en pleine forme cette année encore ! Elle nous rappelle également nos responsabilités collectives et individuelles en matière de sécurité incendie et de gestion des risques.

Tim O'Neill et Paul Allen ont travaillé fort pour préparer la deuxième étude de la santé de nos lacs. Nous avons reçu des devis, et ce dossier est maintenant à l'étude par le Conseil d'administration. Une fois que nous aurons pris une décision, nous approcherons la Municipalité en espérant qu'elle soutienne nos efforts. Il n'y a pas de calendrier précis pour la réalisation de la deuxième étude, les recommandations de 2016/2017 nous servant seulement de boussole.

Enfin, un grand merci à tous les bénévoles, contributeurs et membres qui nous aident à faire fonctionner l'Association.

Cordialement,

Chad Buffel, Président
Association des lacs de Kazabazua

Message from the LAK President

This fall season was especially warm and saw many of us able to extend our use of the outdoors almost like it was summer. Now that the leaves have fallen and the temperatures are feeling a bit more seasonal, we can focus ourselves on the upcoming colder months. Many of you operate year-round getting the most out of your secondary residence.



This is my first message as your new President, and I can assure you that the Board has been very active since our AGM last July. As many of you are aware, the Quebec municipal election campaign started in earnest in September culminating in some hard-fought contests for most of the positions. The team here put together our typical questionnaire on matters we felt would be of concern to most members. We hope you found the information useful when assessing the candidates and making your decisions at the voting booth.

A tremendous thanks to the board of directors for determining the questions, George and Tracey for delivering them to the candidates, to Michele for her work on translation, and Benoit for dutifully adding the information to our website. It was a true team effort.

We congratulate our new mayor Gabriel and the rest of the counsellors who have been elected. We look forward to a constructive and collaborative relationship over the coming years. We would also like to thank all the candidates who showed an interest in our community for wanting to make a difference and respecting the democratic process.

This fall edition of the newsletter covers many topics, several of which had been brought up at the AGM. Michele has pulled together information on some of the aquatic issues, mining claims and our long-standing relationship with the Coalition.

High speed or fibre optic internet is still on our agenda, with Andre and Sean providing us with some insight on the progress and how to manage our telecoms.

Tracey has some news on the beaver front as well, and it appears to be high season for the critters.

We also wanted to highlight our collective and individual responsibilities on fire safety and management.

We have also had Tim O'Neill and Paul Allen working hard on the preliminary activities for the second run of the Lakes' Health study. Estimates have come in and the board will be actively discussing the scope and timing of the study. Once we have worked through some of these details, we hope that our efforts will find welcome support from the municipality. There is no specific timeline to complete the study as we are working with the recommendations from the initial study done in 2016/2017.

Lastly, a big thank you to all the volunteers, contributors and members who help us keep the association working.

Cheers,

Chad Buffel, LAK President
Kazabazua Lakes Association

Résultats des élections municipales

La politique n'est pas sans controverses et, comme beaucoup d'entre vous l'ont peut-être lu dans le Low Down ou entendu parler par vos réseaux, Kazabazua a perdu son président d'élection et son directeur général, Pierre Vaillancourt. Ce fut un malheureux coup du sort, et nous sommes tristes de le voir partir si soudainement.

La grève de Postes Canada a également semé la confusion chez les électeurs qui voulaient s'assurer qu'ils figuraient sur la liste électorale et/ou souhaitaient voter par correspondance. Nous avons tenu à répondre au souhait de tout candidat de fournir à nos membres des informations sur leur candidature sur notre site web - et ce, en plus du questionnaire que nous avons leur avons soumis. Nous leur avons donc demandé de nous renvoyer notre questionnaire rempli avant le 15 octobre afin de nous laisser suffisamment de temps pour publier leurs informations sur le site web avant l'ouverture du vote par anticipation. Toutes les réponses au questionnaire et autres documents reçus après cette date ont également été publiés, mais, pour des raisons de calendrier, ils n'étaient plus disponibles aux membres ayant voté par anticipation. Notre objectif était de publier toutes les informations reçues des candidats et de leur fournir des précisions sur nos questions si nécessaire.

Notre volonté de partager ces informations avec nos membres n'avait pas pour but d'endosser ou de soutenir l'un ou l'autre des candidats. Dans un souci d'équité et de transparence, nous avons publié dès que possible toute information reçue de leur part.

L'ALK a pour principe de ne pas endosser ou soutenir un candidat particulier. Nous accordons une grande importance aux relations que nous entretenons avec les conseils municipaux et nous soutenons les nombreuses initiatives qui profitent à tous les citoyens de Kazabazua. C'est grâce à notre collaboration et à notre volonté de soutenir cette communauté que nous pourrions en faire un lieu où chacun est accueilli, respecté et traité avec empathie. Nous sommes impatients de travailler avec ce nouveau conseil. La tâche n'est jamais facile, car les demandes vont souvent au-delà des ressources disponibles, mais nous sommes convaincus que nos élus trouveront le juste équilibre pour faire avancer notre communauté.

Félicitations à tous et un merci sincère à tous ceux qui se sont présentés à l'élection. Servir la communauté n'est jamais facile, et il est formidable de voir que tant de personnes sont prêtes à le faire.

La composition du nouveau Conseil municipal est la suivante :

MAIRE

Gabriel Guertin

SIÈGE 1

Pamela Lachapelle

SIÈGE 2

Heather Quinn

SIÈGE 3

Matthew Orlando

SIÈGE 4

Tanya Gabie

SIÈGE 5

Damien Lafrenière (élu sans opposition)

SIÈGE 6

Nicole Constantineau (élue sans opposition)



Municipal elections results

Politics is not without its controversies and as many of you may have read about in the Low Down or heard through your networks Kazabazua lost our Election President and our Director General, Pierre Vaillancourt. It was an unfortunate turn of events, and we are sad to see him go so suddenly.

The Canada Post strike also created much confusion for voters who were trying to ensure they were on the voters list and/or wished to take advantage of mail in ballots. It was our intention to facilitate any candidate's desire to have additional election material available to our members on our website. This was in addition to the questionnaire we offered every candidate to respond to. We had asked candidates to reply by Oct 15th to ensure we had enough time to get their information on the website before advanced polls opened. Any responses to the questionnaire and other material received after that date would also be posted. It just would not have been available to people who took advantage of the advanced polls. It has been our aim to accommodate any information we received from the candidates. Clarification on the questions was available to all candidates.

Our willingness to share the information with our members was not intended to endorse or support any of the candidates. We would put anything received by a candidate up as soon as possible in the interests of fairness and transparency.

It is LAK's position to not endorse or support any particular candidate for any office. We value our on-going relationship with councils over the years and are keen to support many of the initiatives that benefit all citizens of Kazabazua. It is through our collaboration and desire to support this community that we will be able to make it a place where everyone is welcome, respected and empathetic. We look forward to working with this new council. The job is never easy as demands often outweigh resources – we trust that our elected officials will find the right balance to move our community into the future.

Congratulation to everyone – and a heartfelt thanks to all those who ran. Serving the community is never easy and it is great to see there are many people willing to do so.

The makeup of the new Municipal Council is as follows:

MAYOR

Gabriel Guertin

SEAT 1

Pamela Lachapelle

SEAT 2

Heather Quinn

SEAT 3

Matthew Orlando

SEAT 4

Tanya Gabie

SEAT 5

Damien Lafrenière (by acclamation)

SEAT 6

Nicole Constantineau (by acclamation)



Piégeage des castors

Voici le bilan en date du 2 novembre 2025. Sept pièges ont été posés ce week-end sur le grand lac Danford, où nous avons capturé deux castors.

Au numéro 37 du lac Shea, quatre pièges ont permis de capturer deux castors, et notre trappeur a localisé la hutte des castors sur Shea B et y a installé neuf pièges supplémentaires. Six castors y ont été capturés, ce qui porte le total de notre premier week-end de piégeage à dix castors. Le trappeur reviendra en milieu de semaine pour vérifier les pièges.

Tracey Moore

Beaver Trapping

This is how things stand as of November 2, 2025. Seven traps were placed on Big Danford Lake this weekend and we trapped two beavers.

At 37 Shea Lake, four traps netted two beavers, and our trapper has located the beaver hut on Shea B and set an additional nine traps. Six beavers have been trapped there, giving our 1st weekend total of ten Beavers. The trapper will be returning mid-week to check traps.

Tracey Moore



Préoccupations soulevées à l'AGA

Dermatite du baigneur : La dermatite du baigneur est une affection cutanée causée par de petites larves que l'on retrouve dans certains lacs. Pour en savoir plus :

<https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2012/12-270-01F.pdf>

Giardiose ou Fièvre du castor : Les humains peuvent être contaminés par des animaux domestiques ou sauvages, surtout le castor. Pour en savoir plus : <https://www.quebec.ca/agriculture-environnement-et-ressources-naturelles/sante-animale/maladies-animales/liste-maladies-animales/giardiose>

Myriophylle à épis :

La prolifération de cette plante très invasive semble avoir diminué sur le lac Danford pour le moment. Si elle devait de nouveau se propager, sachez qu'il existe désormais un nouvel herbicide approuvé par Santé Canada:

<https://farlaine.ca/wp-content/uploads/ProcellaCOR-Q-and-A-August-24-2023.pdf>

Au Québec, son utilisation peut nécessiter des permis, car sa vente et son application sont contrôlées aux niveaux provincial et municipal.

La Vivipare chinoise :

Ce gros escargot exotique est présent dans certains secteurs du lac Danford. Des villégiateurs ontariens Ontario ont réussi à limiter leur population : <https://cottagelife.com/outdoors/lake-association-coalition-celebrates-major-milestone-in-removing-invasive-snails-from-haliburton-waterways/>

Michèle Borchers

Issues raised at the AGM

Swimmer's Itch: Swimmer's itch is a rash that can occur after you go swimming or wading outdoors. It's most common after being in freshwater lakes and ponds, but you can get it in saltwater too. For more on this:

<https://www.mayoclinic.org/diseases-conditions/swimmers-itch/symptoms-causes/syc-20355043>

Giardiasis or Giardia infection or Beaver fever: The parasites can live in streams and lakes. For more on this:

<https://www.mayoclinic.org/diseases-conditions/giardia-infection/symptoms-causes/syc-20372786>

Eurasian Milfoil:

The Eurasian Milfoil appears to be under control on Danford Lake for now, but if it ever comes back you should know there is now a new herbicide approved by Health Canada in 2023: <https://farlaine.ca/wp-content/uploads/ProcellaCOR-Q-and-A-August-24-2023.pdf>

In Québec, its use may require permits, as its sale and application are controlled at the provincial and municipal levels.

Mystery snails: They are a nuisance in parts of Big Danford. Cottagers in Ontario have managed to control their numbers: <https://cottagelife.com/outdoors/lake-association-coalition-celebrates-major-milestone-in-removing-invasive-snails-from-haliburton-waterways/>

Michèle Borchers

Appels au 911

Un appel abusif au 911 qui coûte... 680 \$ aux contribuables !

Veuillez appeler le 911 uniquement en cas d'urgence :

- s'il y a un danger imminent pour une personne ou un bien ;
- si vous voyez de la fumée ou un feu.

Le 5 octobre 2025, pendant l'heure du déjeuner, les pompiers de Kaz ont reçu un appel au 911 pour un incendie potentiel sur l'un de nos lacs. Lorsqu'ils sont arrivés avec un camion-pompe à l'adresse indiquée, ils se sont rendu compte qu'il n'y avait pas d'incendie. L'appel avait été placé par une personne inquiète qui voulait que les pompiers laissent un mot sur la porte de son voisin après avoir vu celui-ci empiler des broussailles près de son foyer extérieur.

Les pompiers doivent interrompre ce qu'ils font pour intervenir. Dans certains cas, ils doivent se rendre sur les lieux avec leur véhicule personnel afin de ne pas nuire à leur « temps de réponse aux urgences ». Lorsque le camion de pompiers quitte la caserne, il est considéré comme hors service et n'est donc plus disponible pour répondre à d'autres urgences.

Merci de bien vouloir faire preuve de diligence lorsque vous composez le 911 afin d'éviter des dépenses inutiles à notre municipalité et des interruptions inutiles de votre service d'incendie.

Tracey Moore

Fire Tips to 911

Erroneous 911 calls... cost ratepayers \$680 a year!

Please call 911 only if:

- there is imminent danger to a person or property;
- there is visible smoke or fire.

During the lunch hour of October 5, 2025, Kaz Firefighters received a 911 call for a fire verification on one of our lakes. When they arrived with a pump truck at the given address, they realized there was no fire there. Turns out that the call had been placed by a concerned person who wanted the firefighters to leave a note on the neighbour's door after seeing that neighbour pile brush by their fire pit.

Firefighters are obligated to drop everything they are doing to respond. In some cases they must take their personal vehicle to the scene in order not to hinder their « measured arrival time to emergencies ». While the fire truck is out of the fire hall it is deemed OUT OF SERVICE and therefore NOT available to respond to other emergencies.

Please do your due diligence when calling 911 to avoid unnecessary expenses to our municipality and unnecessary interruptions to your fire service.

Tracey Moore





High speed internet: Update as of October 30, 2025

I am very pleased to confirm that the main Bell Fibe internet cable has finally been installed and that the final stage of splicing should have been completed on the following roads by the time you read this article : Danford East , McLeod and Lapointe. This means that those from these areas wishing to subscribe to Bell's services can now do so.

Simply call Bell at 1-866-310-BELL (2355) to speak with a customer service representative who can help you select a plan and sign up. Indicate your address and inform the representative that you wish to have an appointment with a technician to run a wire from the main cable to your residence. If you are already a Bell Canada client, for example with a land line telephone service, you will be exempted from undergoing a credit check. Otherwise, Bell will seek to verify your identity.

Once you have opted to high speed Internet, if you have a land line from Bell, it will also be connected to the Bell network by the fibre optic line, and not by traditional copper cable. Unlike copper, fibre optic cable does not deliver power to the phone. This means that if the power goes out, you will not have land line phone service.

To solve this problem you can get an uninterrupted power supply (UPS), from a store such as Best Buy or Staples. Plug your modem into the battery protected plug on UPS, and it will provide power for about 2 to 3 hours, keeping your internet and therefore your phone online. Example <https://www.bestbuy.ca/en-ca/product/cyberpower-950va-ups-battery-backup-sx950u-fc-black/13013580>. Depending on how often the power goes out, you will need to replace the internal battery in the UPS unit every few years (it will likely indicate when it needs replacing).

Some homeowners have been able to keep their copper lines, but this is only a short-term measure as Bell is likely to stop servicing this older technology soon.

You also want to check with Bell how to be sure you have your address properly set for 9-1-1 emergency service.

There are special considerations if you have an alarm system that connects to the monitoring station by land line. The alarm system may not work as it is supposed to without some technical modifications to how the phone line from the fibre optic modem is connected to the phone wiring inside your house. This is because most alarm systems are hooked up to special "takeover" jacks, which give the alarm priority over all other phones in the house—disconnecting all other phones during a reporting event so an intruder cannot take a phone off hook to defeat the alarm. The problem is that Bell is likely to hook up the phone line from the modem will not connect to the alarm takeover jack "upstream" of the rest of the phones—the Bell technician may not be familiar with that technology. Contact your alarm provider for more information, so you can set it up properly. Should cell service improve, modern alarm systems use the cell network to report alarms and not a physical connection, but cottagers have reported Bell and Telus are unable to install these systems in many homes in the lakes area due to limited cell connectivity.

On behalf of the Association, we have sent a note of appreciation to Menad Chemlal, Bell's service provider specialist assigned to our area, . The competition for fibre optic services remains strong and thanks to his personal involvement, this project is now completed.

Enjoy your new services !

André Carrière / Sean Van Liempt

Internet haute vitesse : le point au 30 octobre 2025

Je suis très heureux de confirmer que le câble Internet principal Bell Fibe a enfin été installé et que la dernière étape de raccordement devrait être terminée sur les routes suivantes au moment où vous lirez cet article : Danford East, McLeod et Lapointe. Cela signifie que les personnes résidant dans ces zones qui souhaitent s'abonner aux services de Bell peuvent désormais le faire.

Il vous suffit d'appeler Bell au 1-866-310-BELL (2355) pour parler à un représentant du service clientèle qui vous aidera à choisir un forfait et à vous inscrire. Indiquez votre adresse et informez le représentant que vous souhaitez prendre rendez-vous avec un technicien pour qu'il installe la connexion entre le câble principal et votre résidence. Si vous êtes déjà client de Bell Canada, par exemple pour un service de téléphonie fixe, vous serez dispensé de la vérification de solvabilité. Sinon, Bell cherchera à vérifier votre identité.

Une fois que vous avez opté pour l'Internet haut débit, si vous disposez d'une ligne fixe de Bell, celle-ci sera également connectée au réseau Bell par une ligne à fibre optique, et non par un câble en cuivre traditionnel. Contrairement au cuivre, le câble à fibre optique ne fournit pas d'alimentation électrique au téléphone. Cela signifie qu'en cas de coupure de courant, vous n'aurez plus de service téléphonique fixe.

Pour résoudre ce problème, vous pouvez vous procurer une alimentation sans coupure (UPS) dans un magasin tel que Best Buy ou Staples. Branchez votre modem sur la prise protégée par batterie de l'UPS, qui fournira de l'électricité pendant environ 2 à 3 heures, permettant ainsi à votre connexion Internet et donc à votre téléphone de rester en ligne. Exemple <https://www.bestbuy.ca/en-ca/product/cyberpower-950va-ups-battery-backup-sx950u-fc-black/13013580>. En fonction de la fréquence des coupures de courant, vous devrez remplacer la batterie interne de l'onduleur tous les deux ou trois ans (il vous indiquera probablement quand il faudra la remplacer).

Certains propriétaires ont pu conserver leurs lignes en cuivre, mais il ne s'agit là que d'une mesure à court terme, car Bell devrait bientôt cesser d'assurer la maintenance de cette technologie plus ancienne.

Vous devez également vérifier auprès de Bell que votre adresse est correctement enregistrée pour le service d'urgence 9-1-1.

Si vous disposez d'un système d'alarme relié à la station de surveillance par une ligne fixe, certaines précautions particulières s'imposent. Le système d'alarme pourrait ne pas fonctionner comme prévu sans quelques modifications techniques de la connexion entre la ligne téléphonique du modem à fibre optique et le câblage téléphonique à l'intérieur de votre maison. En effet, la plupart des systèmes d'alarme sont connectés à des prises spéciales « de prise de contrôle », qui donnent la priorité à l'alarme sur tous les autres téléphones de la maison, déconnectant tous les autres téléphones pendant un événement signalé afin qu'un intrus ne puisse pas décrocher un téléphone pour désactiver l'alarme. Le problème est que Bell est susceptible de connecter la ligne téléphonique du modem à la prise de contrôle de l'alarme « en amont » des autres téléphones, car le technicien de Bell n'est peut-être pas familiarisé avec cette technologie. Contactez votre fournisseur d'alarme pour obtenir plus d'informations afin de pouvoir l'installer correctement. Si le service cellulaire s'améliore, les systèmes d'alarme modernes utilisent le réseau cellulaire pour signaler les alarmes et non une connexion physique, mais les propriétaires de chalets ont signalé que Bell et Telus ne sont pas en mesure d'installer ces systèmes dans de nombreuses maisons de la région des lacs en raison de la connectivité cellulaire limitée.

Au nom de l'Association, nous avons envoyé une note de remerciement à Menad Chemlal, le spécialiste de l'approvisionnement des services Bell affecté à notre région. La concurrence dans le domaine des services de fibre optique reste forte et, grâce à son implication personnelle, ce projet est maintenant terminé.

Profitez bien de vos nouveaux services !

André Carrière / Sean Van Liempt

Protection du lac Shea contre l'activité minière

Comme nous l'avons dit à l'Assemblée générale annuelle, la nouvelle Loi sur les mines du Québec (novembre 2024) interdit toute activité minière sur les terres privées, mais les droits miniers (claims) accordés en 2024 sur des terres publiques à proximité de deux de nos lacs (à l'est de Danford et à l'est de Shea) demeurent une préoccupation.

Si les claims sont suffisamment éloignés des chalets dans le cas du lac Danford, ce n'est pas le cas pour le lac Shea : les cartes gouvernementales (voir cliché ci-dessous) montrent clairement qu'il n'y a pas de zone tampon entre le claim le plus proche et les chalets situés dans la moitié sud-est du lac. Or de nombreux résidents du lac Shea s'approvisionnent en eau potable à partir de pointes filtrantes proches du claim, et nous craignons une potentielle pollution des eaux souterraines.

Les droits miniers doivent être renouvelés tous les trois ans. Si ceux accordés en octobre 2024 à l'est de Shea ne sont pas renouvelés en octobre 2027, une partie de la superficie concernée pourrait se voir attribuer le statut de zone protégée si une demande officielle en est faite auprès de la MRC.

Nous avons soumis par écrit une demande en ce sens à la MRC le 15 septembre 2025. Celle-ci en a confirmé la réception et l'a classée pour traitement en octobre 2027.

Michèle Borchers

Protection of Shea Lake against Mining

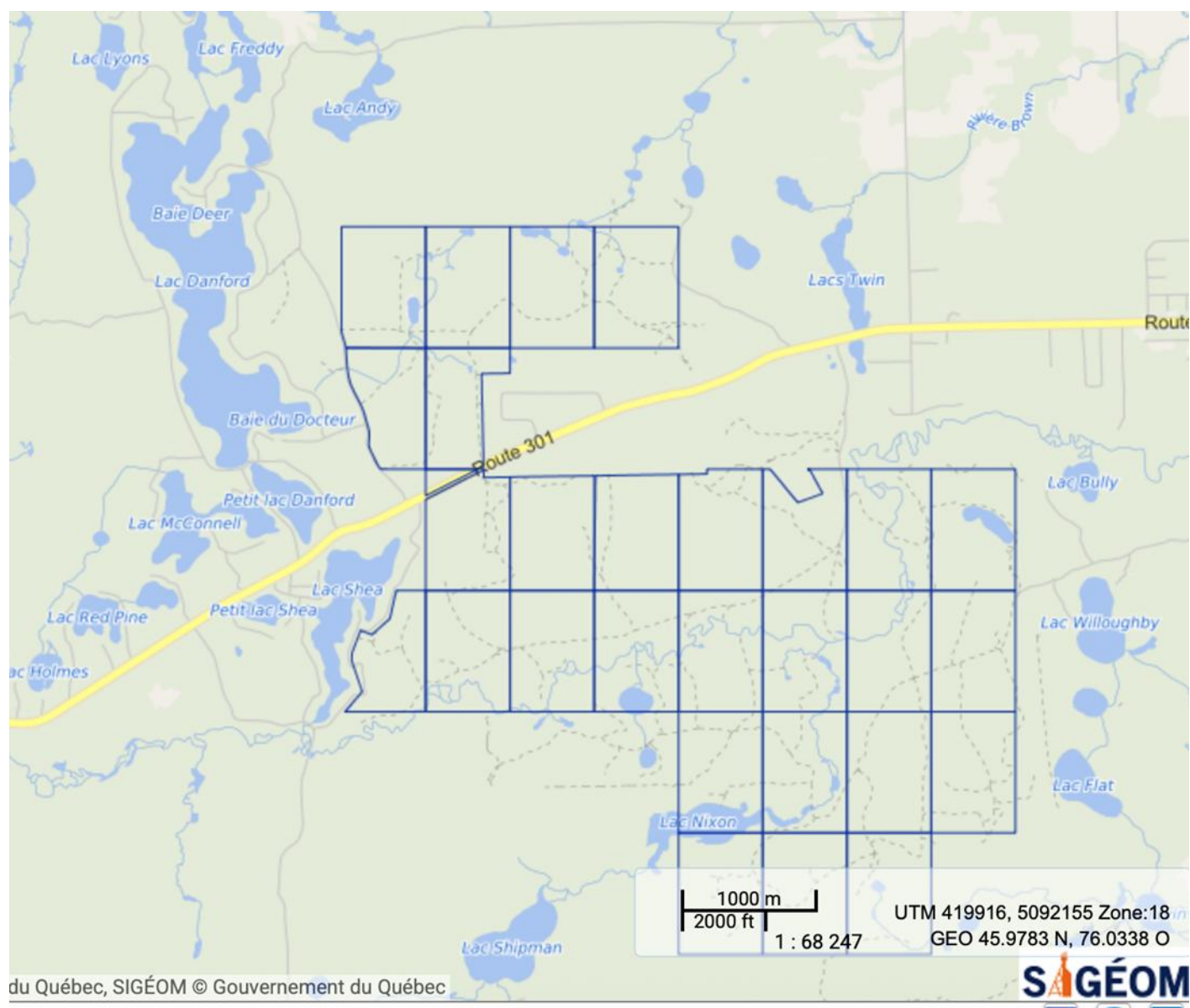
As explained at the 2025 AGM, Quebec's new Mining Act (November 2024) prohibits all mining activity on private land, but mining rights (claims) granted in 2024 on public land near two of our lakes (one east of Danford, the other east of Shea) are still a concern.

While the claims east of Danford are at a fair distance from cottages, this is not true in the case of Shea Lake: government maps (see snapshot below) clearly show there is no buffer zone between the nearest claim and the cottages in the south-eastern half of the lake. Many residents of Shea Lake get their drinking water from sand points located in the immediate vicinity of the nearest claim, and we are concerned about potential groundwater pollution.

A claim can be renewed every three years. If the claim granted in October 2024 east of Shea is not renewed in October 2027, part of the land covered by the claim could be given the status of a protected area if we officially request the MRC to do so.

We submitted a preemptive written request to the MRC on September 15, 2025. The MRC has confirmed receipt and placed it on file for action in October 2027.

Michèle Borchers



Dissolution de la Coalition

La Coalition pour une gestion responsable des déchets dans l'Outaouais (anciennement appelée, la Coalition contre le mégadépotoir de Danford) a été dissoute en tant que corporation fédérale.

Ceux et celles qui ont soutenu la « Coalition » au cours des 20 dernières années se souviendront qu'elle avait un double but : faire rejeter le projet de méga-dépotoir à Danford Lake par la Province mais aussi promouvoir la valorisation énergétique des déchets comme alternative à l'enfouissement. C'est d'ailleurs ce qui lui a valu le soutien massif qu'elle a reçu de milliers de citoyens de l'Outaouais, d'élus de la région et, enfin et surtout, de notre députée à l'Assemblée nationale du Québec de l'époque, Madame Stéphanie Vallée.

Le 23 juin 2009, le Gouvernement du Québec rejetait par décret le Projet de mégadépotoir de Danford, suivant ainsi la recommandation de son propre Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (Bape). À la suite de cette décision, la Coalition s'était engagée à rester active et à soutenir les responsables régionaux dans leur recherche d'une solution durable. Nous l'avons fait en participant à d'innombrables consultations publiques et réunions aux niveaux provincial, régional et municipal au cours des 15 dernières années. Il est désormais clair que, malgré plusieurs initiatives prometteuses, les progrès ne se font pas au rythme souhaité, et nous estimons être allés aussi loin que nous le pouvions dans notre démarche.

L'Association des lacs de Kazabazua a été un soutien important dès le début, et nous tenons à lui exprimer notre gratitude pour son soutien au fil des ans.

André Carrière et Michèle Borchers

Dissolution of the Coalition

The Coalition for Responsible Waste Management in the Outaouais (initially known as the Coalition Against Danford Mega-dump) has been dissolved as a federal corporation.

Those who have been supporting the 'Coalition' for the past 20 years will recall that its goal was twofold: to have the Megadump Project in Danford Lake rejected by the Province but also to advocate for waste-into-energy solutions as an alternative to landfills. This explains the huge support it gathered from thousands of citizens across the Outaouais, elected officials in the Region and, last but not least, from our Member of the Quebec National Assemblée at the time, Mrs. Stéphanie Vallée.

On June 23, 2009, the Government of Quebec issued a decree rejecting the Danford Lake Megadump Project, thus following the recommendation of its own Office of Public Hearings on the Environment (Bape). Following that decision, the Coalition pledged to remain active and to support regional officials in their search for a sustainable solution. We have done so by participating in countless public consultations and meetings at the provincial, regional and municipal levels over the past 15 years. It has now become clear that, despite several promising initiatives, progress is not moving forward at the desired pace, and we believe that we have gone as far as we can.

The Lakes Association of Kazabazua was a major supporter right from the start, and we want to express our gratitude for their support over the years.

André Carrière et Michèle Borchers

IT'S NEVER TOO LATE TO JOIN JAMAIS TROP TARD POUR ADHÉRER

Association des lacs de Kazabazua
Lakes Association of Kazabazua

HOW TO REGISTER/COMMENT S'INSCRIRE

ONLINE/EN LIGNE:

YOU CAN NOW REGISTER ONLINE USING OUR WEBSITE AT

<https://www.kazlakes.com/kaz-lakes-association-strip-membership-form/>

VOUS POUVEZ MAINTENANT VOUS INSCRIRE EN LIGNE SUR

NOTRE SITE WEB À [https://www.kazlakes.com/kaz-lakes-](https://www.kazlakes.com/kaz-lakes-association-strip-membership-form/)

[association-strip-membership-form/](https://www.kazlakes.com/kaz-lakes-association-strip-membership-form/)

BY MAIL / PAR COURRIER:

Return to: Shane Meagher, Treasurer
Lakes Association of Kazabazua
P.O. Box 1237,
Kazabazua, Quebec J0X 1X0

Retournez à: Shane Meagher, Trésorier
Association des lacs de Kazabazua
Boîte postale 1237,
Kazabazua (Québec) J0X 1X0

BY EMAIL / PAR COURRIEL:

Submit the completed form and e-mail payment to the Treasurer: treasurerlak@gmail.com

Please use « Kazabazua » for the password

Envoyer le formulaire rempli et le paiement par courriel au Trésorier:
treasurerlak@gmail.com

Veuillez utiliser « Kazabazua » comme mot de passe

Membership form follows for those not registering online.

Le formulaire d'adhésion suit pour ceux qui ne s'inscrivent pas en ligne.

2024/25 MEMBER INFORMATION SHEET
FORMULAIRE D'ADHÉSION (2025/26)

Name / Nom du membre: _____

Lake / Nom du lac: _____

Lake area street address: (as on Municipal Tax Roll)

Adresse du chalet: (telle qu'indiquée au rôle d'évaluation municipale)

Main contact E-mail / Adresse électronique du contact principal:

By providing us with your email address you consent to receive periodic emails from the Association.

En nous donnant votre adresse courriel, vous acceptez de recevoir des communications périodiques.

Main contact Mailing Address / Adresse postale du contact principal:

Province & Postal Code / Province & code postal: _____

Telephone numbers / Numéros de téléphone:

Home / Résidence: _____

Cottage / Chalet: _____

Fee for membership period July 1 – June 30

Cotisation pour la période d'adhésion du 1^{er} juillet au 30 juin

- **\$40** for VOTING members (usually property owners, one vote per property)
- **40 \$** PAR MEMBRE VOTANT (habituellement propriétaire ayant le droit de vote, un vote par propriété)

_____(initials) I hereby consent that the members of the corporation not appoint a Public Accountant.

_____(initiales) Je consens par la présente à ce que les membres de la Corporation ne nomment pas un expert-comptable.